

## **Motion pour la défense des terres agricoles en Ardèche et en AURA**

Les membres de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, réunis en Session le vendredi 26 septembre 2025 à PRIVAS, sous la Présidence d'Aurélien MOURIER, délibérants conformément aux dispositions en vigueur

### **Siège Social**

4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114  
07001 PRIVAS Cedex  
Tél. : 04 75 20 28 00  
Fax : 04 75 20 28 01  
Email : [contact@ardeche.chambagri.fr](mailto:contact@ardeche.chambagri.fr)

### **CONSIDÉRANT**

- Le rythme effréné de l'artificialisation des terres agricoles. En France, près de 20 000 Ha de terres naturelles, agricoles ou forestières sont artificialisées chaque année (Portail de l'artificialisation des sols, CEREMA, Fichiers fonciers 2011-2024 (données au 1er janvier 2024),
- Le danger que représente les projets d'artificialisation des terres agricoles pour la sécurité alimentaire de notre pays, pour la sauvegarde de la biodiversité et pour l'infiltration des eaux pluviales dans nos nappes,
- La SAU représente seulement 25% du territoire ardéchois pour seulement ... 4% de terres arables (contre une moyenne de 30% sur le territoire national),
- La Préfecture de l'Ardèche alerte sur la situation de l'artificialisation des terres agricoles en Ardèche dans une plaquette envoyée à tou-tes les élu-es du département en janvier 2024 faisant le constat que Les meilleures terres agricoles sont sous pression en Ardèche. En ajoutant que cette Pression foncière est maximale sur les terres arables, situées en plaines les plus propices à l'exploitation agricole, et réservoirs des ressources alimentaires de demain,
- Que le projet de déviation de St Péray est un projet qui menace à moyen terme un nombre conséquent d'hectares de terres agricoles, terres faisant partie des meilleures terres agricoles du département (plaines alluviales, accès facilité à l'eau, ...), conséquences allant à l'encontre la plus totale des intérêts agricoles et des objectifs de sécurisation des «réservoirs de ressources alimentaires de demain»,
- Que le projet de déviation de St Péray fait l'objet de recours juridiques encore non purgés et que la réautorisation de travaux pour la réalisation de fouilles archéologiques détruit irréversiblement des terres agricoles pour un projet dont l'autorisation est juridiquement en suspens,
- Que le projet Lyon-Turin menace 1500 ha de terres agricoles sur la région AuRA par l'implantation même de la nouvelle ligne, auxquels il faut ajouter les surfaces nécessaires au chantier, à la production des bétons, aux aires de stockage de gravats...Or, ce projet n'est pas utile car la ligne existante suffirait à faire transiter les marchandises. Sa capacité totale de transit est de 16,5 millions de tonnes annuelles<sup>1</sup> pour moins de 3 millions de tonnes de fret acheminé en réalité ces dernières années<sup>2</sup>. Il reste donc une capacité disponible de plus de 13,5 millions de tonnes.

**DEMANDENT :**

- à la Communauté de commune Rhône-Crussol de stopper tous les travaux en cours sur la zone de St Péray dans l'attente des jugements sur les recours contre le projet de déviation.
- à la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne Rhône Alpes de réaffirmer son opposition au projet de ligne ferroviaire à grande vitesse Lyon-Turin comme elle l'avait fait en 2012.

Mise aux voix : Motion adoptée (16 voix pour, 1 contre, 5 abstentions)

Fait à Privas,  
Le 26 septembre 2025

Aurélien MOURIER,

Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche



**Membres présents :** BERNARD Gilles - BOUET Lynda - BRIVET-NAUDOT Firmin - BRO Thierry - BURILLON Julia - CESANA Christel - CHOPIN Mathilde - CLARET Benoit - COLOMBO Laure - CRAIN Nathan - FOROT-ROSTOLL Lucile - GONNET Régis - JOUFFRE François - JOUVE Gilles - JUNIQUE Jean-Pierre - LERICHE Florence - MARET Pierre-Yves - MOINS André - MOURIER Aurélien - POUZARD Carole - SELZE Jean-Claude - SOBOUL Nathalie.

**Membres excusés :** BEL Patrice - BONNET Valérian - BOUCHET Marc-Henri - CHAURAND Gérard - DEVOS Christophe - GIRAUD Mickaël - HABAUZIT Bernard - JAQUIN Cyril - LASCOURREGES Lenny - MARTIN Sonia - MINODIER Sonia - PETIT Fleur-Anais - RAOUX Patrice.

<sup>1</sup> Analyse des études faites par LTF sur le projet Lyon-Turin (section internationale), Commission Européenne, 2006

<sup>2</sup> Observation et analyse des flux de transports de marchandises transalpins Rapport annuel 2020, Commission européenne DG MOVE & Office fédéral des transports de la Confédération Suisse, juillet 20